

# ZOOM TERRITORIAL

## CANTAL LOIRE HAUTE-LOIRE

### Lettre interne d'information

destinée à l'ensemble des acteurs de APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles | partenaires

Merci de veiller à sa bonne diffusion <<< par mail <<< imprimée <<< affichée <<< sur les réseaux.

n° 17 - Avril - Mai - Juin 2023



**90 ANS  
D'ENGAGEMENT  
ET  
D'INNOVATION  
POUR UNE  
SOCIÉTÉ PLUS  
JUSTE ET PLUS  
SOLIDAIRE**



#### SOMMAIRE

Édito	2	Zoom sur la Loire	10 - 12
Informations nationales	3 - 6	Zoom sur la Haute-Loire	13 - 15
Zoom sur le Cantal	7 - 9	Nous joindre, nous rejoindre	16

ISSN 2648-0042 <<< Directeur de publication : Raphaël VENET

Rédaction : Isabelle AUTESSERRE, Vanessa LEYMARIE, Manon BAYLE, Camille LEFAURE, Perrine LABOURÉ

APF France handicap 12 place des Grenadiers 42000 Saint-Étienne <<< Date de parution : Mars 2023

Bonjour,

Cet édito sera court pour laisser place à un hommage à Yannick Berger, décédé soudainement à l'âge de 47 ans.

Yannick aura choisi l'année des 90 ans de l'association pour nous quitter. Depuis 1933, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, forts de leurs valeurs humaines et sociales, avaient une ambition : construire une société inclusive et solidaire, une société qui n'exclut personne, où chacune, chacun a une place.

C'est toujours avec cette même ambition que nous engageons depuis plusieurs mois la coconstruction de notre futur projet associatif 2024-2028.

Écrire un projet associatif rassemblant les 85000 acteurs APF France handicap et lisible pour nos partenaires est le défi majeur du comité de pilotage. C'est un sujet aussi partagé dans les ateliers régionaux qui ont eu lieu au mois de février. Ces ateliers vont nous aider à identifier nos ambitions pour ce nouveau projet associatif et nos leviers d'action. L'écriture sera accessible en français simplifié et la version définitive sera présentée lors du congrès national du mois de juin 2023.

Également, entre mai et juin 2023, les adhérents procéderont au renouvellement par moitié du conseil d'administration soit 12 membres à élire.

Pour toute l'actualité des délégations, je vous laisserai feuilleter attentivement les pages intérieures avec le programme de nos séjours 2023, les activités du 2ème trimestre et tous les bons moments que vous ont préparés les équipes !

Raphaël VENET, Directeur Territorial

Hommage :

*Yannick était un adhérent de longue date de la délégation de la Loire. Après avoir participé à un 1er conseil de département de 2015 à 2019, il s'était retiré du CAPFD pour s'engager dans sa ville de Firminy au sein de l'équipe municipale de l'époque et amener son expertise en matière d'accessibilité et de défense des personnes en situation de handicap.*

*Depuis moins d'un an, il était revenu au Conseil suite au départ de Morgane MERLE et il avait accepté de prendre la fonction de représentant.*

*Yannick était une personne sur qui on pouvait compter et fortement engagée pour sensibiliser les jeunes et participer aux différentes commissions afin d'améliorer l'accessibilité. Il aimait animer des actions auprès des scolaires et depuis 2 ans, il était très impliqué auprès des élèves de 3ème année en design sur un projet d'expérimentation d'objets destinés à améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite. Sache Yannick que tous ces étudiants sont particulièrement touchés par ton départ soudain et fiers d'avoir pu apprendre à tes côtés sur comment œuvrer dans leur futur professionnel pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.*

*Ces derniers mois ont été compliqués au point de vue santé et il était difficile de te remonter le moral. Alors ce jeudi 9 février tu t'en es allé afin de laisser de côté cette souffrance. Nous garderons de toi, Yannick, cette image d'une personne discrète et qui mettait un point d'honneur à être autonome.*

*Au revoir Yannick et surtout MERCI pour ton courage et ton dévouement auprès des jeunes !*



### ➔ "RISQUER L'IMPOSSIBLE" HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN



Faire sortir les personnes en situation de handicap de l'enfermement, rompre leur isolement et leur permettre de vivre comme tout le monde, avec tout le monde, c'est le défi qu'André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, quatre jeunes gens atteints de poliomyélite, décident de relever en créant l'association, en 1933.

Et pour cause. Ils se retrouvent confrontés à une société dans laquelle rien n'est prévu, ni adapté pour les personnes en situation de handicap : pas d'accès à l'éducation, aux loisirs, à l'emploi... Pas d'insertion sociale.

Révoltés par l'exclusion dont ils sont victimes, ces "quatre mousquetaires" tel qu'ils se surnomment, s'autorisent à imaginer des solutions et à les mettre en œuvre, incitant les personnes en situation de handicap à faire de même, à "risquer l'impossible" comme le dit la devise d'André Trannoy.

Création des premiers séjours vacances, d'un service social spécialisé puis d'accompagnement à domicile, d'écoles et de lieux de travail adaptés, d'hébergement mais aussi combats dans la rue et sur le front des idées pour faire évoluer les lois et le regard... l'association, réunissant personnes en situation de handicap et personnes valides, n'aura cessé d'oser et d'innover pour faire bouger les lignes afin que les personnes en situation de handicap et leurs familles aient une réelle place dans la société.

C'est cette audace, l'espoir et l'énergie de transformation qu'elle suscite, qui guide l'association depuis 90 ans. Et c'est "la contagion du courage" chère à André Trannoy qui permet cela, créant l'union et le collectif.

Dès 1933, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, forts de leurs valeurs humaines et sociales, avaient une ambition : construire une société inclusive et solidaire, une société qui n'exclut personne, où chacune, chacun a une place.

C'est cette ambition que l'association poursuit inlassablement, en continuant à oser, innover, se mobiliser et agir avec et pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Une ambition, un engagement, qui nécessitent aujourd'hui de relever de nouveaux défis, de "risquer l'impossible" dans de nouveaux domaines.

Ouverte au monde et à son environnement, APF France handicap se doit d'être actrice des transitions en cours, transitions sociale, numérique, écologique, inclusive, démocratique, en développant ses actions humanistes et solidaires, et en portant plus loin ses combats relatifs aux droits humains, avec une dimension européenne et internationale, toujours au bénéfice de toutes et tous.

APF France handicap se doit de "risquer l'impossible" pour transformer la société et continuer à bâtir une société plus juste, apaisée et durable, fondée sur les droits humains. Parce que rendre l'impossible possible, c'est tout le sens de l'action de l'association hier, aujourd'hui et demain.

**Risquer l'impossible, c'est :**

- Avoir l'audace de croire au changement, l'impulser, en être partie prenante.
  - Oser sortir du cadre, s'ouvrir aux autres, au monde.
  - Imaginer et créer des solutions au bénéfice de toutes et tous.
  - Façonner, par notre mobilisation et nos actions quotidiennes, notre avenir.
- C'est rendre l'impossible possible.**



### ➔ **HANDICAP INTELLECTUEL, COGNITIF, PSYCHIQUE : ENFIN UN ACCÈS À LA PCH**

**Depuis le 1er janvier 2023, la prestation de compensation du handicap (PCH) s'enrichit entre autres, d'un nouveau forfait surdicécité dans le cadre de l'aide humaine de la PCH, d'un nouveau domaine d'aide humaine : le soutien à l'autonomie, et de nouvelles activités, d'autres modifiées.**

#### **Les forfaits surdicécité**

Le décret constitue une avancée pour les quelque 6 500 Français atteints de surdicécité. Ce handicap rare se caractérise par la combinaison d'une déficience visuelle et d'une déficience auditive.

Ces personnes n'avaient pas la possibilité de cumuler les forfaits d'aide humaine pour la cécité ou la surdité (30 heures ou 50 heures). Le texte permet de bénéficier désormais d'un nouveau forfait d'aide humaine destiné spécifiquement aux personnes sourdaveugles. En fonction de la sévérité de leurs atteintes, elles ont droit à 30, 50 ou 80 heures d'aide humaine par mois. Mais si leurs besoins le justifient, elles pourront bénéficier de plus de 80 heures.

#### **Le soutien à l'autonomie, cinquième domaine**

L'attribution des heures d'aide humaine repose sur une évaluation des besoins, domaine par domaine. Jusqu'à présent, le texte en distinguait quatre : les actes essentiels de l'existence (se laver, manger...), la surveillance régulière, l'activité professionnelle ou un mandat d'élu, et la parentalité. Le décret en ajoute un cinquième : le soutien à l'autonomie.

Désormais, si vous êtes éligible à l'aide humaine et si vous êtes atteint d'une altération de fonction mentale, psychique, cognitive ou d'un TND, vous pouvez bénéficier d'une aide pour vous soutenir ou vous accompagner dans vos difficultés liées à des activités comme planifier, organiser, entamer, exécuter et gérer le temps d'activités habituelles ou inhabituelles, effectuer des « tâches multiples » de la vie quotidienne, comme entretenir votre logement ou vous rendre à un rendez-vous médical. Le professionnel – ou le proche – a, là, vocation à vous accompagner dans la réalisation de ces tâches, sans les accomplir à votre place. Le besoin de soutien peut aussi concerner les relations sociales : aider à s'adapter aux codes sociaux, par exemple.

#### **Une vingtième activité sur la liste**

Pour prétendre à la PCH, il faut présenter une difficulté absolue pour la réalisation d'une activité. Ou une difficulté grave pour réaliser au moins deux activités. L'annexe 2-5 dressait la liste de dix-neuf activités officiellement reconnues : marcher, se laver, parler... Ce décret en a ajouté une vingtième : entreprendre des tâches multiples.

Concrètement, cela rend éligibles à la PCH les personnes qui n'arrivent pas à planifier, gérer et s'acquitter des tâches de la vie quotidienne. Elles en ont les capacités physiques mais leurs troubles – de la concentration, motivation, cognition sociale, etc. – les en empêchent. Soit qu'elles ne sont pas capables de planifier chaque activité (la commencer, la mener à son terme) ou bien encore d'organiser l'espace et les matériels nécessaires. Elles ont besoin d'être guidées, stimulées...

#### **Une incapacité à prendre le bus, droit ouvert à la PCH**

De plus, le décret ajuste, dans le bon sens, la dix-neuvième activité : "maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui". Son intitulé change et devient simplement : "maîtriser son comportement", ce qui est beaucoup moins restrictif. La définition de cette activité s'élargit : "gérer le stress, y compris pour faire face à des situations impliquant de la nouveauté ou de l'imprévu". Mais aussi "gérer les habiletés sociales".

Même évolution pour la quatrième activité, "se déplacer". Sa nouvelle définition va inclure les déplacements en utilisant les moyens de transport, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Être dans l'incapacité totale de prendre seul le bus ouvrira donc droit à la PCH.

### ➔ AIDE AUX PROJETS VACANCES



Vous êtes en situation de handicap et vous avez des difficultés pour accéder aux vacances ?  
L'ANCV et APF France handicap s'unissent depuis 1998 pour apporter un soutien financier à votre projet !

#### Qui?

Personnes en situation de fragilité économique et dont le quotient familial est inférieur à un certain plafond.  
Individuel, collectif ou familial

#### Où?

Tout projet vacances en France et Union européenne, réalisé auprès d'un organisme prestataire agréé ANCV

#### Quand

séjour de 2 à 22 jours

#### Combien

Le montant attribué est soumis à un plafond selon les ressources

#### Comment

En contactant votre délégation pour compléter le dossier de demande

### ➔ LEGS, ASSURANCES-VIE, DONATIONS : QUÉSACO ?

Grâce à son statut d'association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, les legs, assurances-vie et donations transmis à APF France handicap sont entièrement exonérés de droits de succession.

En fonction de votre situation personnelle, familiale et de vos souhaits, trois possibilités s'offrent à vous pour exprimer votre générosité :

- Le legs : vous permet de transmettre après votre décès tout ou partie de votre patrimoine à l'association
- Le contrat d'assurance vie : comporte une clause par laquelle vous désignez l'association comme bénéficiaire de votre contrat
- La donation : vous laisse la possibilité de donner définitivement, de votre vivant, un bien (un terrain, une maison, une somme d'argent...) à l'association

En choisissant de transmettre tout ou partie de votre patrimoine, vous contribuerez à nous donner les moyens de construire une société inclusive et solidaire. À titre d'exemple, un legs peut servir à l'achat d'un véhicule utilisé lors des sorties et séjours de nos adhérents. Nous veillons ainsi scrupuleusement à ce qu'ils en soient toujours les principaux bénéficiaires. Un patrimoine, c'est bien plus que le produit d'une accumulation de biens, c'est pourquoi il est important pour nous de comprendre vos motivations, d'être à votre écoute pour respecter vos souhaits.

Pour aller plus loin, vous pouvez recevoir notre documentation sur les legs, donations et assurances-vie en faveur d'APF France handicap, en contactant directement :

Claire GENEVRAY - 01 40 78 69 08 - [claire.genevray@apf.asso.fr](mailto:claire.genevray@apf.asso.fr)

Laure BIGARRÉ - 01 40 78 69 18 - [laure.bigarre@apf.asoo.fr](mailto:laure.bigarre@apf.asoo.fr)

### ➔ LES COMMISSIONS – VOLET 2

A travers sa mission « Représenter & revendiquer », APF France handicap est présente dans une vingtaine d'instances publiques ou associatives, du local au régional. Il appartient aux conseils APF de département et de région de piloter la stratégie de représentation politique à tous les niveaux territoriaux : en complément du trimestre précédent, nous vous présentons 3 autres domaines :

## COMPENSATION ET AUTONOMIE

### **COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Au sein de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), elle est chargée de l'attribution des prestations et de l'orientation des personnes en situation de handicap :

- orientation de la personne handicapée et les mesures propres à assurer son insertion scolaire ou professionnelle et sociale ;
- la désignation des établissements ou services correspondant aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent ou concourant à la rééducation, à l'éducation, au reclassement et à l'accueil de l'adulte handicapé et en mesure de l'accueillir ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et son complément ;
- l'allocation aux adultes handicapés ;
- le complément de ressources ;
- la prestation de compensation du handicap ;
- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ;
- l'avis concernant la carte mobilité inclusion ;
- l'avis concernant l'affiliation gratuite de l'aidant familial à l'assurance vieillesse.

Elle est composée de représentants des associations de personnes handicapées et leurs familles (un tiers des voix), du conseil départemental, de l'État, des organismes d'assurance maladie, des syndicats...

### **COMMISSION EXÉCUTIVE**

Elle administre la MDPH. Présidée par le Président du conseil général, elle est composée pour moitié de représentants du conseil général, pour 1/4 de représentants d'associations de personnes en situation de handicap et pour le 1/4 restant de représentants de l'État, des CPAM, des CAF locales.

## SANTÉ

### **COMMISSIONS DES USAGERS**

Installée dans chaque établissement de santé public et privé, elle veille au respect des droits des usagers, facilite leurs démarches et contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

### **CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ**

C'est une instance locale au service de la démocratie sanitaire qui regroupe les partenaires locaux professionnels, institutionnels et associatifs, dans le but de mieux cerner les besoins des territoires en matière de santé.

## COMPÉTENCES TRANSVERSALES

### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL CITOYENNETÉ ET AUTONOMIE**

Instance consultative, il émet des avis et des recommandations : prévention, accompagnement médico-social et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, habitat collectif, urbanisme, aide aux aidants, maintien à domicile, culture, loisirs, vie associative... Le CDCA est par exemple consulté sur les schémas départementaux relatifs aux personnes handicapées. Ces schémas programment l'évolution des établissements et services existants et la création de structures pour les personnes handicapées.

# Retour sur...

## LES SENSIBILISATIONS

En ce début d'année 2023, le groupe sensibilisation est intervenu auprès des élèves pour continuer ses actions :

- lundi 23 Janvier : au collège de Montsalvy auprès des élèves de 4ème.
- lundi 30 Janvier : à l'école ouverte de Belbex pour les CE2.
- mercredi 8 février : dans un centre de formation pour les élèves "accompagnant éducatif et social".
- le mardi 21 février : auprès des jeunes en service civique d'unis-cités.
- 2 sensibilisations sont également prévues au mois de mars.



### Action commune avec le lycée Georges Pompidou

Nous mettons en place des ateliers pâtisserie avec des élèves du lycée sur deux après-midi. Il sera confectionné des gâteaux pour les vendre au profit de l'association.

Le lycée met en place toute l'infrastructure nécessaire (cuisine et denrées alimentaires...)



## SUR LES ANIMATIONS DE CE DEBUT D'ANNEE



Repas tartiflette



Galette des rois à Aurillac et cérémonie des vœux 2023



Loto



Galette des rois à Saint-Flour



visite de l'usine ABEIL



**Brunch**



**Atelier mosaïque**



**Sortie piscine**



**Chandelier et karaoké**

## Atelier Théâtre



Une dizaine d'adhérents se retrouvent deux mercredis par mois à la délégation autour des deux animateurs : Sylvie et Gilbert (adhérents/bénévoles).

Au programme : expression scénique, improvisation, jeux de rôle.



## DU NOUVEAU À VENIR, PLEIN DE CRÉATIVITÉ !

- fabrication d'un terrarium
- peinture sur verre
- miroir décoratif en mosaïque



## BILAN TOMBOLA 2022

*Une année de plus, la tombola a connu un vif succès et cela grâce à vous !*

**2 093 tickets vendus pour un bénéfice de 3 543€**

**Un grand merci à tous  
ainsi qu'aux élèves de 5ème du collège GERBERT pour leur participation !!!**



# A venir...

## OPÉRATION "VENTE DE BRIOCHES"



**Dates des ventes :**

- Aurillac : 7 mars, 12 et 13 mai, 15 et 16 septembre
- Mauriac : 1er avril
- St Flour : 8 juillet
- Maurs : 20 juillet



***Nous comptons sur votre aide !!!***



### SÉJOUR VACANCES 2023



Comme évoqué dans le dernier ZOOM, un séjour de territoire Cantal/Haute-Loire est prévu du **4 au 8 septembre**, en Corrèze à ALLASAC dans un village vacances adapté PMR avec piscine couverte.

6 adhérents du Cantal pourront profiter de ce séjour, aussi n'attendez pas, **inscrivez-vous auprès de la délégation avant le 31 mars.**



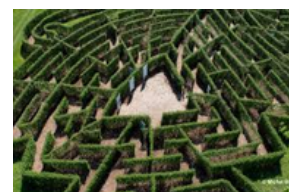
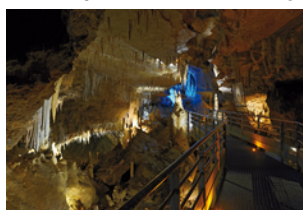
#### Au programme :

Visite des jardins de Colette, jardins botaniques et labyrinthe grandeur nature,

Visite de la chocolaterie Bovetti,

Visite des grottes de Tourtoirac,

Shopping et restaurant à Brives la Gaillarde.



## DATES A RETENIR

### Semaine nationale des personnes handicapées physiques du 11 au 17 mars

Durant cette semaine, nous organiserons une collecte de matériel médical inutilisé tel que fauteuils roulants manuels, électriques, déambulateurs, béquilles, cannes...

Ainsi qu'une action avec des élèves de seconde du Lycée Georges Pompidou, **les 15 et 16 mars** (confection et vente de pâtisseries).

### Journée challenge sportif organisée par les pompiers d'Aurillac

**Samedi 22 avril** sur le parking du centre commercial "La Sablière". Les dons récoltés lors de cette journée seront reversés à notre association.

### Semaine nationale de mobilisation sur l'accessibilité du 24 au 30 avril

Action prévue le **mercredi 26 avril** en centre-ville en partenariat avec la mairie d'Aurillac.

### Journée de sensibilisation

**Judi 25 mai** en partenariat avec la mairie d'Aurillac et le cinéma le Cristal, il sera organisé une journée de sensibilisation auprès de lycéens (plus d'infos à venir).

### Run and Trail

Évènement prévu le **vendredi 2 juin** avec le Club de marche de JUSSAC : Randonnée (parcours accessible au fauteuil roulant). Chaque participant pourra effectuer un don au bénéfice de l'association.

### Fête de la randonnée

**Samedi 10 juin**, nous participerons à la randonnée organisée par la CABA. Parcours prévu pour les personnes en situation de handicap (6 joëlettes et guides seront prévus pour l'occasion).



**Les animations à venir :** Apéritif dinatoire, brunch, pique-nique pétanque, fête de la musique, fête de la randonnée, balade, sortie au musée, après-midi fête foraine, journée à Argentat (visite et restaurant), visite de la ferme de Daudé, sorties cinéma, piscine ...

**Tous à vos agendas !**

# Retour sur...

Des activités culturelles, sportives ... et gustatives !

GALETTE  
AVEC LES  
BÉNÉVOLES

BOWLING

COMEDIE

PRÉPARATION  
HANDILYMPIADES

MICRO FOLIES

CHANDELEUR



## Des ateliers informatiques bien lancés !

Déjà expérimentés l'année dernière, les ateliers informatiques ont été relancés à la rentrée de septembre.

Ils connaissent aujourd'hui un franc succès avec deux groupes de 7 adhérents, et des bénévoles bien investis.

Leurs animations sont possibles également grâce aux conseillères numériques mises à disposition par la Ville de Saint-Étienne et la Maison Loire Autonomie, pour le groupe du vendredi ; et grâce aux bénévoles pour le groupe du mercredi. Merci à Kiwi-Eve, Pauline, Dominique, Gilbert, Youssef et Didier!



Avec l'aide des animateurs et des animatrices les adhérents ont progressé sur des thématiques comme : mieux connaître son ordinateur, envoyer/recevoir des mails ou faire des recherches internet.

## Des partenariats qui se confirment !

## Des jeunes investis auprès des personnes en situation de handicap

Depuis le mois de décembre, des jeunes en service civique de l'association Unis Cité viennent aider les bénévoles à animer les jeux et les ateliers manuels. D'autres vont aussi rendre visite aux domicile de personnes isolées.



Interview avec Glanon, 20 ans, volontaire à Unis Cité:

" Pourquoi avoir choisi d'animer les ateliers manuels à la délégation ?

- Notre projet est d'accompagner les aidants familiaux et leur proches, lors des visites à domicile ou dans des projets collectifs. Les ateliers nous permettent d'avoir un premier contact avec les personnes en situation de handicap. Ça nous aide à adapter nos activités et à ajuster notre posture.

- Qu'est-ce que cela t'apporte personnellement ?

- Beaucoup de rigolades! Je peux aussi partager ce que j'aime faire avec d'autres. "

**" Le handicap ne transparaît pas.  
C'est juste du partage ! "**

## Collaboration réjouissante avec Handisport

Le 26 janvier nous avons signé notre convention de partenariat avec le Comité Handisport de la Loire!

Depuis plusieurs années nous poursuivons ensemble le même engagement pour une société plus inclusive.

Le Comité nous soutient dans la mise en place de notre journée associative, qui aura lieu le 11 mai 2023. De même qu'il nous entraîne à l'escrime et au basket fauteuil. Et oui! Notre territoire va participer au mois de mai à des Handilympiades Régionales, organisées par l'association !



## Nous accueillons Serge le 1er mars !

Serge Delaigue rejoint la délégation pour faire un mécénat de compétences. Qu'est-ce que le mécénat de compétences ? Serge travaille actuellement à la Poste. Il est mis à disposition pendant 15 mois, à mi-temps, dans notre association !

Ses missions seront de travailler aux côtés de Nabila, Camille et Perrine, pour encadrer les activités, aider aux sensibilisations, participer à la préparation et à l'encadrement des différents événements, aider à l'administratif et bien d'autres.

Il aime le sport, les voyages et rencontrer des gens.

Bienvenue à lui !



## A venir...



### Du 24 au 27 avril : Semaine de l'accessibilité.

Actions prévues sur Montbrison le mercredi 26 avril et sur Roanne le jeudi 27 avril.

### Du 3 au 5 mai: Vente de fleurs.

Dans le cadre de la Fête du Sourire, vente de Fleurs, plants de légumes et aromatiques au profit d'APF France handicap. Bon de commande (ci-joint) et paiement à renvoyer à la délégation avant le 17 avril. Commandes à venir retirer à la délégation du 3 au 5 mai de 9h à 18h. (12 places des Grenadiers 42000 Saint Etienne).

### Le 9 mai : Handilympiades

Une équipe composée d'adhérents, de salariés et de bénévoles des délégations 42 et 43 participera aux Handilympiades régionales. Il s'agit d'une journée festive lancée par le national pour préparer aux jeux paralympiques 2024, et pour sensibiliser à la pratique de sports adaptés.

### Le 11 mai: Journée associatives

Temps festif entre les différents services APF France handicap de la Loire, et découverte de pratiques sportives adaptées. 14h à 17h30 - Gratuit

### Le 2 juin : Run and Trail avec Télécom Saint-Étienne

Action en partenariat avec l'école Télécom de Saint-Étienne au sein de leur établissement : parcours en joëlettes et fauteuils pour sensibiliser les étudiants et le personnel.

### Le 10 juin : Concours de pétanque

Concours de pétanque à Champdieu organisé par la délégation et au profit d'APF France handicap.



## Ils sont beaux, ils sont chauds nos séjours 2023 !



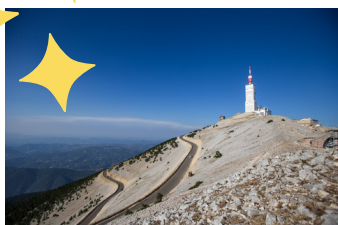
### Du 3 au 7 juillet

Séjour de 5 jours à **Buis les Baronnies dans la Drôme**, dans le gîte adapté La Fontaine d'Annibal. Le séjour est prévu pour 8 personnes avec 6 accompagnateurs bénévoles et salariée.

Au programme :

Piscine, visite d'une distillerie de lavande, visite d'une huilerie et dégustation de mets locaux, panorama depuis le Mont Ventoux.

Inscription par le coupon réponse ci-joint, confirmation de l'inscription par la délégation.



### Du 6 au 8 septembre

Second séjour, sport et nature, de 3 jours près de **Roanne**, dans le gîte adapté Le Relais de Flora. Le séjour est prévu pour 6 personnes avec 4 accompagnateurs bénévoles et salariée.

Au programme:

Descente cimgo (fauteuil tout terrain), équithérapie (avec cheval), dégustation de vins, détente au bord du lac de Villerest.

Inscription par le coupon réponse ci-joint, confirmation de l'inscription par la délégation.



# Retour sur...

## Zoom sur le repas des bénévoles !

Le 10 Janvier 2023, l'ensemble de l'équipe a mis à l'honneur nos bénévoles autour d'une bonne raclette.

L'occasion pour nous de les remercier de leur investissement et de leur bienveillance auprès des adhérents.

### Un grand merci !



## Un départ en délégation

"Et oui le temps de la retraite est arrivé ! Après 35 ans de bons et loyaux services, de belles rencontres et aussi la perte de beaucoup de personnes. L'heure n'est pas aux au revoir car je reste bénévole et adhérent. Durant ces années j'ai vécu de belles expériences et aventures auprès de vous.

A bientôt sur APF Air ligne"



L'ensemble de l'équipe souhaite une bonne retraite à notre Mich Mich, tout en étant jamais bien loin de la délégation.

## Un début d'année animé en Haute-Loire !



Réalisation de galettes de rois et salade de fruits

## Piscine, Karaoke et goûter pour nos adhérents



# A venir...

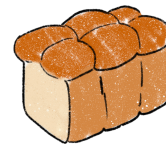
## Opération Brioche en approche

Du 14 Mars au 18 Mars 2023, nous comptons sur vous !

Intermarché à Chadrac, Super U Aiguilhe et Auchan de Brives-Charensac nous accueilleront pour notre annuelle vente de brioches.

Le marché d'Yssingeaux et celui du Puy-en-Velay également.

Nous aurons besoin de vous pour nous aider à tenir les stands de ventes.



## Tombola 2023 NOUVEAU



Top départ de la tombola : début du mois de Mai 2023, vente des tickets jusqu'à la fin du mois de Juin 2023. On compte sur vous pour vendre des tickets, de jolies lots sont à remporter, notamment un Spa gonflable pour profiter de l'été.

Chaque adhérent disposera d'un carnet de 10 tickets à vendre, alors préparer votre plus beau sourire pour vendre plusieurs tickets.

Tirage de la tombola le 13 Juillet 2023



## Et si on parlait vacances !

Comme évoqué dans le zoom précédent, cette année le séjour territoire aura lieu en Corrèze, plus précisément à Allassac.

Un village vacances adapté aux personnes à mobilité réduite.

12 adhérents et 8 bénévoles seront du voyage.

Besoin d'informations ?

[sebastien.lavaud@apf.asso.fr](mailto:sebastien.lavaud@apf.asso.fr) ou [manon.bayle@apf.asso.fr](mailto:manon.bayle@apf.asso.fr)

## Au programme

Visite des jardins de Colette, jardins botaniques et labyrinthe grandeur nature !

Visite de la chocolaterie Bovetti,

Visite des grottes de Toutoirac,

Piscine au sein de l'hébergement et shopping à Brives la Gaillarde.



Inscription en délégation  
avant le 31 mars

### De la nouveauté en Haute-Loire

#### A vos marques! Prêts? Pâtissez !



Activité pâtisserie, à vos recettes !  
Une fois par mois l'atelier pâtisserie va reprendre.  
Alors à vos tabliers, on va pâtisser!

#### Partage ta gamelle ...



Chaque adhérent, bénévole et salarié prépare une entrée ou un plat ou un dessert qui sera partagé avec tous les membres de l'atelier. Une semaine avant l'atelier, nous ferons le point de "qui amène quoi".

#### Activité manuelle



Reprise des activités manuelles, création et fabrication d'objets de décoration, de tableaux, de petits objets.



#### ON COMPTE SUR VOUS

Des questions sur les nouvelles activités ?  
Venez voir Manon



### Semaine accessibilité

Du 17 au 22 Avril 2023

Nous serons présents au Puy-en-Velay ainsi qu'à Auchan de Brives-Charensac pour mener une action contre le stationnement ILLÉGAL sur les places dédiées aux personnes à mobilité réduite ainsi que le stationnement sur les trottoirs.

Faisons bouger les choses, les règles et les mentalités !



**STOP aux abus, bouger vos caisses !**

## En Juin ça va bouger avec les "loisirs Handi'Spensables"

Le 9 et 10 Juin 2023 à la salle de Roche Arnaud au Puy-en-Velay aura lieu l'évènement incontournable sur les loisirs et sports adaptés de 10h à 18h

En partenariat avec le GEM Autisme et AFM Téléthon, APF France handicap organise la deuxième édition des loisirs Handi'Spensables. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les sports et loisirs adaptés pour les personnes en situation de handicap.

Au programme cette année : découverte des associations proposant des loisirs ou sports adaptés, initiation à des pratiques sportives (boccia, sarbacane...), animation musicale, foodtruck...

Nouveauté : Samedi 10 juin à 14H30 - démonstration/match de handibasket par les Aigles du Velay



### Dates à retenir, à vos agendas

Le 9 mai 2023 - Handylympiades à St Bonnet de Mures (69)

Le 8 juillet 2023 - Brocante de la délégation

Le 13 juillet 2023 - Barbecue et tirage au sort de la tombola



## Les Délégations du Territoire proches de vous

Chaque jour,  
du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
vos Délégations vous accueillent

### DÉLÉGATION DU CANTAL

Isabelle AUTESSERRE - CD2A  
Vanessa LEYMARIE - Agent  
associatif

14 rue de la Jordanne  
15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 20 57

Mail : [dd.15@apf.asso.fr](mailto:dd.15@apf.asso.fr)

Page Facebook :  
Les amis de l'APF du Cantal

Blog :  
<http://dd.15.blogs.apf.asso.fr>

Compte Twitter :  
<https://twitter.com/APFD154243>

### DÉLÉGATION DE LA LOIRE

Camille LEFAURE - CD2A  
Nabila MERAHI - Agent associatif

12 place des Grenadiers  
42000 SAINT-ÉTIENNE

Tél. : 04 77 93 28 62

Mail : [dd.42@apf.asso.fr](mailto:dd.42@apf.asso.fr)

Page Facebook :  
[@apfrancehandicap.42](https://www.facebook.com/@apfrancehandicap.42)

Blog :  
<http://dd.42.blogs.apf.asso.fr>

Compte Twitter :  
<https://twitter.com/APFD154243>

### DÉLÉGATION DE HAUTE- LOIRE

Manon BAYLE - CD2A  
Josiane BEYLIE - Agent associatif  
Sébastien LAVAUD - Tech'Service+

14 Chemin de Pimprenelle  
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 20 30

Mail : [dd.43@apf.asso.fr](mailto:dd.43@apf.asso.fr)

Page Facebook :  
[@apfrancehandicap.43](https://www.facebook.com/@apfrancehandicap.43)

Blog :  
<http://dd.43.blogs.apf.asso.fr>

Compte Twitter :  
<https://twitter.com/APFD154243>

Gaël BERTIN - Référent Mand'APF 42-43-69

Perrine LABOURÉ - Assistante Territoriale

Raphaël VENET - Directeur Territorial des Actions Associatives



## Bon d'adhésion

Vous pouvez  
aussi adhérer à APF France handicap  
et vous abonner à *Faire Face* via  
notre site internet :  
[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

OUI, je souhaite :

1  adhérer à APF France handicap\* et m'abonner  
pour 12 mois au magazine *Faire Face*  
(version papier + web) **47 €**

OU  
2  adhérer pour 12 mois à APF France handicap  
(sans abonnement au magazine *Faire Face*) **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

\* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre  pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :

APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

FR000201 L'adhésion est individuelle

M.  M<sup>me</sup> Nom/Prénom.....

Adresse .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :

chèque bancaire  chèque postal à l'ordre d'APF France handicap